



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO



**Hommage aux Casques bleus
tanzaniens tombés à Semuliki**

Travailler ensemble pour la paix malgré les défis sécuritaires et politiques

✉ Par Charles Antoine Bambara*

Le mois de décembre, synonyme de joie et de réjouissances, sera aux Nations Unies sans doute inoubliable. En effet le 7 du mois, une terrible attaque de présumés ADF contre la position de la MONUSCO à Semuliki, près de Beni, dans le Nord-Kivu, a laissé quinze des nôtres au sol. C'est la perte la plus importante dans une Mission de maintien de la paix de ces dernières années, selon le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

Cette attaque serait l'œuvre des rebelles ADF retient-on, en attendant des investigations plus poussées, pour mieux identifier les assaillants et comprendre leur mode opératoire qui a conduit à cette tragédie. Jean-Pierre Lacroix, le Sous-secrétaire général des Nations Unies, en charge des Opérations de maintien de paix, dépêché par Antonio Guterres, a eu les mots justes pour nous redonner de l'ardeur: "le meilleur hommage que nous pouvons rendre aux soldats des Nations Unies tués lors de cette attaque, c'est de travailler ensemble pour la paix en RDC". Il a par ailleurs promis que des enquêtes seront diligentées et que ce crime odieux ne restera pas impuni.

Dans son message à l'occasion de la fin de l'année 2017, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Maman Sidikou est revenu sur ce drame ainsi que sur un autre événement malheureux, qui a touché la famille des Nations Unies: "des soldats de la paix sont notamment tombés après avoir été attaqués de façon délibérée et deux experts de l'Organisation des Nations Unies ont été assassinés. Ces événements tragiques ont eu pour effet de renforcer la détermination de l'Organisation à poursuivre son mandat en République démocratique du Congo dans tous ses domaines d'action, pour la paix, le développement durable, les droits de l'homme et l'aide humanitaire".

L'année 2018 sera cruciale pour la poursuite du processus politique devant mener à des élections libres et transparentes, a-t-il dit, avant de recommander au personnel de réserver un accueil chaleureux et un

accompagnement sans faille à Leila Zerrougui, qui le remplacera à ce poste, à la fin du mois de janvier 2018.

Comme pour les années antérieures, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme s'est mobilisé pour la célébration des journées internationales des droits de l'homme du mois de décembre. Du 25 novembre au 10 décembre, le monde a célébré cinq Journées internationales relatives aux droits de l'homme: pour l'élimination des violences contre les femmes, pour la lutte contre le sida, pour les personnes handicapées, pour la prévention des génocides et pour les droits de l'homme. Le 10 décembre de cette année le Haut-Commissariat des droits de l'homme a lancé la campagne "Défendez les droits de quelqu'un" et cette campagne se poursuivra jusqu'au 10 décembre 2018, qui marquera le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La Journée de Lutte contre le VIH-Sida a été célébrée le 1^{er} décembre, comme dit plus haut. L'objectif vise à réduire l'impact du VIH, de poursuivre la sensibilisation du personnel et d'intensifier la mise en œuvre du programme complet des formations et de vulgariser les partenariats avec les acteurs nationaux de lutte contre le VIH, pour l'exécution de certains projets de sensibilisation et de prévention du HIV au niveau national.

Ces deux importantes Journées ont retenu notre attention et deux dossiers ont été consacrés, dans ce numéro de votre magazine, à ces thématiques.

Meilleurs vœux pour l'année 2018. ■



*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

Sommaire

3 Point de vue

Un engagement risqué mais nécessaire

4 Vie de la Mission

Leila Zerrougui nommée à la tête de la MONUSCO

5 Actualité

"La pire attaque" contre les Casque bleus dans l'histoire récente de l'ONU

8 Hommage à nos héros disparus, le 7 décembre

10 Jean-Pierre Lacroix : "Il faut agir très rapidement et regarder tous les éléments qui ont contribué à

créer les conditions de cet incident. La MONUSCO a prouvé par le passé qu'elle pouvait affaiblir ces groupes"

12 Dossier

Droits de l'homme : Cinq journées pour faire le point

17 Commémoration de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Alain Coulibaly, Martha Biongo, Mireille Muleka, Joseph Tabung Banah, Hélène Devaux

Photographes

Michael Ali, John Bompengo, Ado Abdou, Aqueel Khan

Travailler aux Nations Unies

Un engagement risqué mais nécessaire

✎ Par Aissatou Laba Touré/MONUSCO

Ceux qui s'engagent dans les Nations Unies oublient souvent qu'il peut être dangereux d'y travailler. Heureusement qu'ils l'oublient d'ailleurs, sinon ils n'y resteraient pas longtemps ! *"Ces femmes et ces hommes courageux mettent leur vie en danger chaque jour, à travers le monde, pour servir la paix et protéger les civils"*, a dit le chef de l'ONU, Antonio Guterres, dans son communiqué de condamnation de l'incident survenu à Béni, le 7 décembre. Ce qui est vrai et il convient

Le mois de décembre 2017 laissera à la MONUSCO un amer souvenir. Le genre de record qui a été battu, en RDC, après la Somalie, après Bagdad et Haïti, n'est pas réjouissant, loin de là. Mais quand il faut y aller, nous y allons, il n'est pas besoin de nous le demander deux fois. Nous sommes sur tous les terrains difficiles du monde. Quand c'est calme, sans conflit, sans famine ni réfugiés, vous ne nous verrez pas. Par contre quand ça tire, avec des populations désorientées, violentées et malmenées ou quand les

en termes de difficultés de vie. Là où il s'en passe, les populations ne tergiversent pas sur la qualité du travail des agents de l'ONU, elles connaissent et reconnaissent son utilité. Elles le disent quand l'accalmie vient ou expriment à travers des gestes et des regards toute leur reconnaissance pour l'aide et le soutien que nous leur apportons. Et ça, ça vaut mille médailles.

Pour ce qui nous concerne, nous continuerons sans états d'âme de faire notre travail. Les risques, ils sont inhérents à l'action



Opération d'extraction de populations civiles menacées

de le rappeler lorsque cela s'avère nécessaire. On pense à tort que ce ne sont que les armes qui tuent les travailleurs de la paix. Il faut aussi compter avec les maladies contractées sur le terrain, le stress généralisé, souvent accumulé durant de longues années et qui prend la forme de maladies telles que celles psychiatriques, le cancer, l'hypertension ; au point qu'une boutade circule, au sein du personnel de l'ONU : *"la retraite ne dure pas longtemps"*. Je suis persuadée qu'il ne s'agit que d'une boutade.

éléments se déchainent, regardez bien autour, vous y verrez certainement des casques bleus, des casques UNHCR, PAM ou encore des casquettes siglées UNICEF, FAO...

En de pareilles circonstances, la question de l'utilité des Nations Unies ne se pose pas. Elles sont là, le reste du monde peut dormir tranquille ! Il est d'ailleurs déconcertant de constater que ce genre d'interrogations et débats sur l'ONU n'est posé que par des pseudos intellectuels sévissant dans des contrées où il ne se passe pas grand-chose

et nous essayons autant que possible de ne pas les garder à l'esprit, tout en faisant attention. Encore que pour certaines circonstances, comme le tremblement de terre en Haïti, le ciel n'en fait qu'à sa tête. Nos collègues étaient au mauvais endroit au mauvais moment. Nous ne les oublions pas, ils sont toujours présents dans nos cœurs et comme nous avons de grands cœurs, nous y ajoutons nos quatorze soldats de la paix, récemment tombés au champ d'honneur ainsi que Zaida et Michael qui reposent en paix. ■

Leila Zerrougui nommée à la tête de la MONUSCO

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Antonio Guterres l'avait promis, il le fait : la parité à l'ONU se réalisera à tous niveaux. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République du Congo (MONUSCO), la plus grande Mission de maintien de paix, sera désormais dirigée par une femme. En effet, le Secrétaire général a annoncé mercredi 27 décembre la nomination de l'Algérienne Leila Zerrougui, comme Chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Ainsi, Mme Zerrougui succède à M. Maman Sidikou, du Niger, dont la mission se termine en janvier 2018.

Leila Zerrougui a été Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé de 2012 à 2016, et Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général à la MONUSCO, de 2008 à 2012, au sein de laquelle elle a dirigé les

travaux visant à renforcer l'état de droit et la protection des civils. Membre du Groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des droits de l'homme des Nations unies de 2001 à 2003, elle en a été présidente-rapporteur de 2003 à 2008. Elle a auparavant été membre experte de plusieurs groupes de travail et comités relevant de l'ancienne Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

Avant de débiter sa carrière à l'international, Mme Zerrougui a mené une longue carrière en Algérie où, en 2000, elle a été nommée à la Cour suprême. Née en 1956, Mme Zerrougui est titulaire d'un diplôme de l'École nationale d'administration, sise à Alger, obtenu en 1980. À partir de 1993, elle a occupé divers postes académiques dans des facultés de droit en Algérie et a été professeure agrégée à l'École supérieure de la magistrature d'Alger.



ELECTIONS GENERALES DU PERSONNEL NATIONAL DE LA MONUSCO (NSU)

La MONUSCO encourage la parité pour les élections de son personnel national

Dès janvier 2018, tous les membres du personnel national de la MONUSCO seront appelés à élire les membres des bureaux de vote au niveau des Secteurs, puis en mars 2018, les représentants de leur association tant au niveau sectoriel que national. La MONUSCO s'engage fermement à redresser l'équilibre entre hommes et femmes afin d'atteindre la parité dans un futur proche. Il est donc de grande importance que les femmes, employées nationales de la MONUSCO se présentent en grand nombre aux élections de la NSU à tous les niveaux, pour permettre une prise en compte de leurs situations et de leurs besoins spécifiques.

Ces élections permettront aux femmes, employées nationales de la MONUSCO, si elles sont élues, de jouer un rôle décisionnel et de participer aux négociations collectives.

Les femmes, employées nationales de la MONUSCO, sont encouragées à s'engager et se présenter en grand nombre aux élections de l'association du personnel à tous les niveaux. La MONUSCO s'engage fermement à redresser l'équilibre entre hommes et femmes afin d'atteindre la parité dans un futur proche.



Personnels féminins de la MONUSCO entourant Madame Zainab H. Bangura, sous Secrétaire général, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit



Jean-Pierre Lacroix (2^{ème} à partir de la droite), et le chef du Bureau de Beni (1^{er} à partir de la gauche) sur le terrain à Semuliki

« La pire attaque » contre les Casques bleus dans l'histoire récente de l'ONU

Une attaque a eu lieu le jeudi 7 décembre 2017, en fin de journée, contre la Base de la Compagnie opérationnelle de la Force de la MONUSCO à Semuliki, dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu. Des présumés éléments des Forces Démocratiques Alliées (ADF) ont mené cette attaque qui a entraîné des affrontements prolongés entre ce groupe rebelle et la Force de la MONUSCO. Les ADF sont un groupe armé, actif dans le Nord-Kivu, frontalier de l'Ouganda.

✍ Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

Un groupe d'assaillants surprend les casques bleus. Il est environ 17 heures 30, ce jeudi 07 décembre 2017. Le système de communication est assez vite repéré et mis hors service pour retarder les renforts. Les combats sont longs et durent une bonne partie de la nuit. Le bilan du côté des casques bleus, s'établit comme suit : 14 morts et 44 blessés. Ce sont des ADF, semble-t-il, qui ont attaqué... Encore difficile à dire. Mais les interrogations doivent trouver des réponses au plus tôt. Présent à la cérémonie d'hommage aux soldats tués, à Dar es Salaam, le chef des armées tanzaniennes, le général Venance Mabeyo, a soutenu que ses soldats

avaient été attaqués "par surprise". "L'ADF est un tout petit groupe. Ils sont là pour se battre alors que nous, nous sommes là pour ramener la paix. Nous allons prendre nos dispositions pour que cela ne se reproduise plus".

Selon le commandant de la Force de la MONUSCO, le Sud-Africain Derrick Mbuyiselo Mgwebi, cette Force a beau être la force de maintien de la paix la plus grande au monde, dans un pays aussi vaste et escarpé, elle reste confrontée à d'importants défis logistiques. "Si on regarde ne serait-ce que les routes. Entre le quartier général de Beni et le point de Semuliki, il y a environ 60 kilomètres, mais pour parcourir cette route il faut compter 16 à 18 heures. C'est un défi. Et si on part de

Kamango de l'autre côté, c'est pratiquement du même acabit. Le manque d'infrastructures est vraiment problématique et c'est pourquoi nous n'avons pas pu réagir par la route. Si on parle des moyens aériens maintenant, cette attaque s'est produite au coucher du soleil. Et nous n'avons pas de moyens aériens qui nous permettent de voir la nuit. Voilà des défis auxquels nous faisons face et je pense que les Nations Unies doivent se pencher dessus, et tous ceux qui siègent au Conseil de Sécurité, pour s'assurer que les budgets et les moyens sur le terrain correspondent aux besoins". Cette attaque a suscité une vague de réprobations tant en RDC qu'au sein de la Communauté internationale.



USG, Jean-Pierre Lacroix et le Représentant spécial Maman Sidikou au chevet d'un soldat blessé

L'ONU ferme et déterminée

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres et le Conseil de Sécurité ont condamné l'attaque meurtrière contre la MONUSCO et qui constitue "la pire attaque contre les forces de maintien de la paix de l'ONU dans l'histoire récente de l'Organisation", a tenu à préciser le Secrétaire général. Un dernier incident qui vient démontrer les énormes sacrifices consentis par les pays fournisseurs de contingents au service de la paix. "Ces femmes et ces hommes courageux mettent leur vie en danger chaque jour à travers le monde pour servir la paix et protéger les civils", a souligné le chef de l'ONU. "Ces attaques délibérées contre les casques bleus de l'ONU sont inacceptables et constituent un crime de guerre", a martelé le Secrétaire général qui a appelé les autorités de la RDC à enquêter sur cette attaque et à traduire rapidement leurs auteurs en justice. Le Conseil de Sécurité s'est fait l'écho des propos du chef de l'ONU. Condamnant dans les termes les plus forts toutes les attaques et provocations lancées contre la MONUSCO par des groupes armés, les membres du Conseil ont réitéré leurs demandes à tous les groupes armés afin qu'ils cessent immédiatement toute forme de violence. Avant cela, le Sous Secrétaire général des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, s'est déclaré choqué par "l'attaque odieuse" perpétrée contre la MONUSCO au Nord-Kivu.

Juste après l'attaque, Maman Sidikou, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC et Chef de la MONUSCO avait, dans un communiqué, tenu à transmettre ses sincères condoléances aux familles des casques bleus qui ont perdu leurs vies ou ont été blessés au service de la

paix en République Démocratique du Congo. "Je condamne avec la dernière énergie cette attaque mortelle contre les casques bleus des Nations Unies et les soldats des FARDC. Les attaques dirigées contre ceux qui œuvrent au service de la paix et la stabilité en République démocratique du Congo sont des attaques lâches et constituent de graves violations. La MONUSCO fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les auteurs de l'attaque soient traduits en justice et répondent de leurs actes ignobles", a-t-il dit ensuite. Selon lui, cette attaque meurtrière "vise à affaiblir notre détermination à mettre en œuvre loyalement et entièrement notre mandat qui consiste à instaurer la paix et la stabilité en RDC, cause pour laquelle plusieurs de nos collègues ont payé le prix le plus fort au cours des dernières heures. J'aimerais exhorter chacun de nous à honorer leurs mémoires, à leur rendre un hommage digne de leur sacrifice et à demeurer ferme dans notre conviction que cet acte ne sera nullement toléré, et nous demeurerons fermes dans notre mandat d'amener la paix, la sécurité et la stabilité aux peuples de la RDC".

Autres réactions

Le Ministre tanzanien de la Défense, arrivé le jeudi 21 a achevé le vendredi 22 décembre, à Beni, sa visite de réconfort et d'encouragement aux troupes tanzaniennes. Le Docteur Hussein Alli Mwinyi s'est, entre autres, rendu sur les lieux de l'attaque à Semuliki. A l'issue de sa visite, il a demandé à l'ONU de diligenter des enquêtes afin de déterminer les failles ayant conduit à cette attaque. Il recommande également une collaboration entre les forces de la RDC, la FIB et la force de la MONUSCO pour en finir avec les groupes armés. "Chacun a ses

responsabilités et nous devons veiller à prendre de bonnes mesures afin que pareille situation ne se reproduise plus. A cet effet, nous demandons que la collaboration continue entre les forces armées de la RDC, la FIB et la MONUSCO en général pour rétablir la paix et nous occuper effectivement des groupes armés comme il se doit conformément à notre mandat", a-t-il dit.

Le gouvernement congolais dit avoir ouvert une enquête, en collaboration avec la MONUSCO, sur la mort des casques bleus tanzaniens. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, l'a dit, le jeudi 21 décembre, au cours d'une conférence de presse. "La Cour militaire opérationnelle de Beni est d'ores et déjà à pied d'œuvre en collaboration avec la mission des Nations unies en RDC pour identifier les auteurs de cette énième atrocité contre notre pays afin de les appréhender, les sanctionner avec la plus grande célérité".

Les Etats-Unis ont également réagi : "nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes, au gouvernement tanzanien, au gouvernement de la RDC et à la MONUSCO. Nous souhaitons à ceux qui ont été blessés un rétablissement complet et rapide", indique le communiqué du département d'Etat. Les Etats-Unis réaffirment que les soldats de la paix ne sont pas des cibles et que ces attaques délibérées contre eux sont inacceptables. Ils appellent le gouvernement de la RDC à enquêter sur cette attaque et à faire en sorte que les auteurs de telles attaques soient rapidement traduits en justice. "Les États-Unis soulignent en outre leur engagement total à soutenir la MONUSCO dans ses efforts pour protéger les civils contre la violence, prévenir les atrocités et soutenir la paix et la stabilité en RDC. « Nous sommes reconnaissants envers les courageux hommes et femmes qui servent au sein de la mission", a conclu le communiqué.

Le Président de la Commission de l'Union Africaine (UA), Moussa Faki lui aussi a joint sa voix au concert de condamnation de cette "attaque abjecte". Il félicite la MONUSCO pour son rôle vital en République démocratique du Congo, en particulier dans le contexte actuel marqué par la préparation des élections prévues en décembre prochain. A cet égard, il souligne la nécessité de fournir à la MONUSCO tout le soutien dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat. Pour leur part, les présidents Denis Sassou Nguesso du Congo, Joao Lourenço d'Angola, et Joseph Kabila, de la RDC, ont "réitéré l'appel lancé à la Communauté internationale au dernier sommet de la CIRGL à Brazzaville, de qualifier la LRA ainsi que les ADF de groupements terroristes et de les traiter comme tels". ■



Hommage à nos héros disparus le 7 décembre

Les 14 cercueils des soldats de la paix, tombés au champs d'honneur, le 7 décembre 2017

Le jeudi 7 décembre 2017, peu avant la tombée de la nuit, des présumés éléments de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF) ont mené une attaque contre une Base de la Compagnie Opérationnelle de la Force de la MONUSCO, à Semuliki, dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu. Quatorze casques bleus de la MONUSCO et cinq soldats des FARDC ont été tués. En outre, 44 casques bleus de la MONUSCO ont été blessés dans cet incident. Une première cérémonie d'hommage aux 14 casques bleus s'est déroulée le lundi 11 décembre au quartier général de la MONUSCO à Beni, en présence du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, chargé des Opérations, David Gressly, de l'Ambassadeur de la Tanzanie en RDC, Paul Ignace Mella, du Général-Major, Léon Mushale, Commandant de la 3^{ème} zone de défense des FARDC, de Martial Kambumbu, Ministre provincial de la Santé du Nord-Kivu, représentant le Gouverneur du Nord Kivu, du Maire de Beni, Nyoni Bwanakawa, du Général Derrick N'Gwebi, Commandant de la force de la MONUSCO et du Général de Brigade George Mshamba, Commandant de la Brigade d'Intervention (FIB). Une cérémonie commémorative, celle-là en présence du Sous Secrétaire général aux Opérations de maintien de paix (DPKO), Jean-Pierre Lacroix, accompagné du Conseiller militaire chargé des Opérations de maintien de la paix, le Général Carlos Loitey et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Maman Sidikou, a été organisée le 14 décembre, à Goma.

✂ Par Alain Coulibaly et Martha Biongo/MONUSCO

Lors de la cérémonie d'hommage à Beni, le 11 décembre, le Général Leon Mushale, Commandant de la 3^{ème} zone de défense des FARDC, a loué l'engagement de ces casques bleus dans la lutte contre les ADF en ces termes: "Il n'y a pas un amour plus grand que celui de se sacrifier pour le bien-être de l'autre. Cet instant doit servir d'exemple exaltant à chaque soldat congolais. Cet acte combien

louable sera inscrit dans l'histoire moderne de notre République. Vaillants combattants tanzaniens et compagnons d'armes d'ores et déjà cela réveille en nous la force de dire que nous n'oublierons jamais votre présence parmi nous, que nous n'oublierons jamais le travail combien louable, combien exaltant, combien noble que vous venez d'accomplir".

Les corps de 14 Casques bleus tanzaniens ont été rapatriés le lundi 11

décembre dans leur pays, où ils ont été accueillis en "héros" par le Ministre de la Défense. L'avion transportant les 14 cercueils blancs recouverts du drapeau bleu clair des Nations Unies a atterri en fin de journée à l'Aéroport international de Dar es Salaam, la capitale économique de la Tanzanie, avant le transfert de ceux-ci dans des camions de l'ONU, vers la morgue d'un hôpital militaire. "Nous sommes ici pour accueillir nos héros",



Une vue des officiels de l'ONU et de la Tanzanie à la cérémonie d'hommage, le 15 décembre

a déclaré le Ministre de la Défense, Hussein Mwinyi, devant un important contingent militaire présent à l'aéroport pour une cérémonie retransmise en direct à la Télévision nationale.

Lors de la cérémonie d'hommage à ces casques bleus, le vendredi 15 décembre à Goma, le Sous Secrétaire général de l'ONU, chargé des Opérations de maintien de la paix a affirmé que pour que la paix revienne, il faut rendre la justice aux soldats tombés à Semuliki. *"C'est un crime de guerre et les Nations Unies feront tout pour que ceux qui ont perpétré cela soient traduits en justice"*. L'ONU et le gouvernement congolais sont décidés à travailler ensemble pour traquer les auteurs de ces tueries devant la justice, a indiqué M. Lacroix. Il a remercié le gouvernement congolais pour sa solidarité à la suite de l'attaque dont ont été victimes les casques bleus. Le Secrétaire général des Nations Unies a chargé Jean-Pierre Lacroix de saluer la mémoire des casques bleus tanzaniens tombés sur le champ d'honneur en ces termes : *"le meilleur hommage que nous pouvons leur rendre est de travailler ensemble et de continuer notre mission pour la paix en RDC"*.

Le Commandant de la Force de la MONUSCO Lieutenant Général Derick Ngwebi, à son tour, a affirmé la mort dans l'âme, que *"ces soldats ont rendu des services loyaux jusqu'au sacrifice suprême. Ils soient tombés les armes à la main, ils resteront à jamais dans nos mémoires"*. A l'instar du Commandant de la Force, le Conseiller Militaire du DPKO, le Lieutenant General Carlos Loitey, a loué les mérites des casques bleus tués et a déclaré ce qui suit *"ces héros ont tenu jusqu'au bout et combattu pour le bon combat"*.

Visiblement très ému, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Maman Sidikou a eu les mots justes pour qualifier cet assassinat : *"il s'agit d'une tragédie irréparable pour les familles des illustres disparus et leur pays"*, concluant que *"leur parcours a été tellement noble que nous ne devons pas nous permettre de perdre notre espoir mais au contraire garder notre détermination à œuvrer pour un avenir meilleur pour le peuple congolais"*.

L'Ambassadeur Tanzanien en RDC Paul Ignace Mella, lors de la cérémonie, a affirmé que : *"la mort de 14 camarades est*

une grande perte non seulement pour mon pays la Tanzanie, mais aussi pour toute la famille des Nations Unies"; il a loué les efforts de la MONUSCO dans un environnement complexe pour ramener la paix en RD Congo. Il a ensuite réitéré le souhait de voir les autorités congolaises traquer les assaillants qui ont tué les casques bleus tanzaniens à Semuliki.

Le dernier à prendre la parole, le Ministre congolais de la Défense, Crispin Atama Tabe, a regretté la perte des *"vaillants héros tombés au champ d'honneur"* et a promis *"des enquêtes sérieuses sur l'assassinat afin de punir ses auteurs et de mettre fin au phénomène*

ADF". Auparavant, un pasteur et un imam ont prié pour le repos de l'âme des disparus et ont demandé à Dieu de reconforter les familles et amis des victimes pour surmonter cette perte énorme. Les décorations à titre posthume des disparus avec les médailles de l'ONU et le dépôt des gerbes de fleurs, suivi de salves des tirs d'artillerie, ont marqué la fin de la cérémonie.

Auparavant, Jean-Pierre Lacroix avait été en Ouganda et en Tanzanie pour visiter les blessés et participer aux cérémonies funéraires organisées en mémoire de ces vaillants héros. Il avait déclaré à cette occasion : *"Nous sommes prêts à travailler avec tous les acteurs dans l'enquête sur l'assassinat horrible des Casques bleus ; leur mort ne fléchira point notre détermination à continuer de mettre en œuvre notre mandat et à œuvrer pour une paix effective en RDC"*. Il a, pour finir, remercié le gouvernement tanzanien pour les énormes sacrifices consentis et félicité les casques bleus et le reste du personnel de la MONUSCO pour les efforts fournis inlassablement afin d'amener la paix en RDC.

Avant de quitter la RDC, Jean-Pierre Lacroix a rencontré plusieurs hautes autorités du pays. *"Kinshasa et Nations Unies s'accordent pour relever le défi collectif de la sécurité à l'Est du pays"*, a-t-il déclaré le dimanche 17 décembre, à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat, Joseph Kabila. Une rencontre qui a tourné autour de l'attaque ayant coûté la vie à 14 casques bleus tanzaniens à Beni. *"Il s'agit d'un défi collectif et le Président a indiqué qu'il y aurait coordination avec la MONUSCO pour que ce crime de guerre ne reste pas impuni"*. Il a aussi été question de la préparation des élections. M. Lacroix a assuré que l'ONU apportera son soutien. *"La MONUSCO est prête comme elle l'a fait dans le passé à travailler en appui à la CENI pour que le processus puisse se dérouler au mieux"*. Le mardi 18 décembre, Jean-Pierre Lacroix s'est rendu à Beni, occasion de se rendre sur les lieux de l'attaque, de rencontrer les troupes tanzaniennes, sur leur base, pour les reconforter et les remobiliser en les exhortant à poursuivre leur noble mission de protection des civils. Il a promis que des leçons seront tirées de ces événements et que tout sera mise en œuvre pour que les auteurs de ces crimes soient retrouvés et punis. ■

Jean-Pierre Lacroix : « Il faut agir très rapidement et regarder tous les éléments qui ont contribué à créer les conditions de cet incident. La MONUSCO a prouvé par le passé qu'elle pouvait affaiblir ces groupes »

Le Sous Secrétaire général en charge des Opérations de maintien de la Paix, Jean-Pierre Lacroix a clôturé sa visite en RDC par l'étape de Béni où il est allé encourager les casques bleus tanzaniens à poursuivre leur mission, en dépit des lourdes pertes enregistrées dans leurs rangs. Il revient dans cet entretien avec notre reporter Papy Martial Mukeba, sur le sens de sa présence, les discussions avec les autorités et les attentes de la communauté internationale concernant le processus électoral.



Jean-Pierre Lacroix, Sous Secrétaire général des Nations Unies en charge des Opérations de maintien de la Paix s'incline devant le cercueil d'un des Casques bleus tués

Vous êtes ici en RDC, après un séjour en Tanzanie pour un hommage aux casques bleus tués ; le gouvernement tanzanien demande aux Nations Unies de diligenter une enquête transparente, internationale et de manière urgente à ce sujet. Avez-vous évoqué cette question avec la Tanzanie ?

C'est un incident très grave et toutes nos pensées sont tournées vers les victimes, les familles et aussi les blessés auxquels je souhaite un prompt rétablissement. Il y aura une enquête très poussée qui sera faite et l'occasion de dire aux autorités tanzaniennes, civiles et militaires et aussi

aux responsables militaires des pays qui contribuent à la Brigade militaire d'Intervention que cette enquête sera faite en étroite liaison avec eux.

A quel niveau les Nations Unies vont-elles s'impliquer pour l'aboutissement de cette enquête ?

Une enquête sera conduite avec les moyens qu'il faudra. Les conclusions, les recommandations qui en résulteront seront évidemment exécutées, non seulement examinées mais traitées au plus haut niveau et le plus rapidement possible. Il y a des groupes armés, notamment les ADF et d'autres qui intensifient leurs activités,

qui oppriment la population, qui pillent les ressources et comme nous les dérangeons par nos opérations, ils s'attaquent à nous, puisque nous les empêchons de faire ce qu'ils veulent. Ceci étant, il faut à tout prix travailler pour être plus effectif dans la réaction contre ces groupes et ce sera l'objet de l'enquête. Il demeure bien entendu que ce travail devrait aussi être fait avec les autorités de la République Démocratique du Congo ; puisque c'est avant tout leur responsabilité première d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire de ce pays. Nous; nous sommes en appui. J'ai eu l'occasion de m'entretenir sur ce sujet avec Son Excellence Monsieur le Président de la République et



Jean-Pierre Lacroix signant le livre de condoléances, à Goma, le 15 décembre

avec les différents responsables du Gouvernement congolais. Nous sommes d'accord pour déterminer que nous allons travailler ensemble mais il est bien trop tôt pour dire quelles conclusions nous allons tirer. Nous nous sommes même rendus sur les lieux de l'incident, après d'autres collègues de la MONUSCO et il faut éviter de tirer des conclusions trop rapides et en même temps, il faut agir très rapidement et regarder tous les éléments qui ont contribué à créer des conditions pour cet incident.

Il y a quand même eu une accalmie dans la zone de Beni et les trois derniers mois sont sanglants ; les rebelles visent les services de sécurité et surtout les casques bleus. Est-ce que ces faits ne mettent pas en doute la capacité de la MONUSCO à assurer son mandat de protection des civils ?

Vous avez raison, ces groupes avaient été affaiblis par le passé par une action conjointe de la MONUSCO et des Forces Armées de la République Démocratique du Congo ce qui prouve qu'il est possible d'affaiblir ces groupes. Je pense à la résistance efficace qui a permis d'empêcher la prise d'Uvira par un groupe Mai Mai Yakutumba ; il y en a d'autres aussi ; donc il faut regarder l'action de la MONUSCO dans une approche globale, reconnaître les échecs, les limites, travailler dessus et bien entendu reconnaître également les succès qui existent aussi et puis développer la coopération avec les FARDC.

Abordons maintenant l'actualité politique congolaise. Le calendrier électoral a été publié le mois dernier par la Commission électorale nationale indépendante, à quelques jours de la fin de 2017, confirmez-vous l'appui des Nations Unies ?

Les Nations Unies vont continuer à appuyer le processus électoral, bien entendu, comme je l'ai indiqué au Président de la République et aux Responsables gouvernementaux avec qui je me suis entretenu. La MONUSCO est disposée et continuera à apporter tout le soutien nécessaire, dans le cadre de nos moyens. Mais je crois qu'il faut dire deux choses : d'abord que l'organisation des élections est une prérogative nationale et la

responsabilité première des autorités congolaises et du peuple congolais ; la deuxième chose, c'est que nous allons soutenir mais pas seul, nous avons des partenaires qui sont l'Union Africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie et la SADC. Ensemble, nous allons travailler collectivement pour soutenir ce processus.

A l'approche du 31 décembre, la tension ne fait que monter, des manifestations publiques sont réprimées, ou interdites, l'opposition estime qu'il faut une transition sans Joseph Kabila, qu'est-ce que vous pouvez dire à ce sujet ?

Je crois qu'il est important pour que le processus électoral puisse tenir et que le calendrier puisse être tenu, que les conditions soient réunies pour la tenue d'élections. Cela suppose d'une part des moyens, de l'organisation et un planning...Cela suppose également qu'il y ait un climat qui soit de nature à permettre une élection libre et démocratique. Aujourd'hui, il est évident que certains nombres de mesures doivent être pris ; des mesures de décrispation peuvent contribuer à améliorer le climat et à donner à tous le sentiment qu'ils pourront pleinement participer, être des partenaires et des acteurs dans ce processus électoral.

L'année 2017 se termine, quel message adressez-vous aux congolais d'abord mais aussi aux membres des Missions de Maintien de la Paix dans le monde ?

Aux congolais, je rappellerai que la MONUSCO, les Nations Unies sont à leurs côtés, parfois il y a des revers, parfois nous ne faisons pas tout ce que nous souhaiterions pouvoir faire, mais nous faisons le maximum et nous travaillons toujours pour faire davantage encore aux côtés des Congolais. Aux membres des Missions de la Paix partout dans le monde, particulièrement à ceux qui travaillent dans ce pays, je voudrais d'abord dire toute mon admiration pour le travail qui est fait, souvent dans des circonstances extrêmement difficiles. Je voudrais leur dire ma solidarité et aussi mes pensées à ceux qui ont perdu la vie au service des Nations Unies ainsi qu'à leurs familles. Je leur souhaite mes meilleurs vœux pour l'Année 2018. ■



Le Général Mbangou sur le terrain, au nord de la RDC

Général Marcel Mbangou
Commandant des Opérations
Sokola 1 :

« nous allons planifier
la neutralisation
des ADF par une
coordination entre
l'armée congolaise et
l'armée ougandaise »

Le Commandant des Opérations "Sokola 1 Nord" s'est exprimé sur la dernière attaque par les présumés ADF contre la base de MONUSCO, aux abords du pont Semuliki, sur l'axe Mbau-Kamango, dans le territoire de Beni. Il annonce également le début, pour bientôt, des opérations coordonnées entre Forces armées de la RD Congo et l'armée Ougandaise (UPDF) pour la neutralisation de l'ADF. Les propos du général Marcel Mbangou ont été recueillis par Martial Papy Mukeba.

Mon général, qu'est-ce qui explique ce retour en force des ADF, après quelques mois d'accalmie ? La cause est connue, l'évasion des prisonniers de Beni, les ADF, les Mai Mai et autres se sont regroupés et ont rejoints différents campements des ADF. Vous comprenez donc que les ADF ont aujourd'hui le courage d'attaquer nos positions et avoir le succès qu'ils ont pu avoir.

La dernière attaque est celle contre la base de MONUSCO aux abords du pont Semuliki sur l'axe Mbau-Kamango. Comment expliquez-vous que cela ait pu arriver dans une zone où les FARDC sont également déployés ?

La dernière position FARDC sur cet axe est située au point kilométrique 40, donc il faut faire dix à onze autres kilomètres pour rejoindre la base de la MONUSCO. Il s'est posé deux problèmes : le premier, l'attaque commence à 17 heures passées et dans cette forêt, lorsqu'il est 17 heures, il fait déjà sombre ; le second, il n'y avait pas de communication entre les deux positions. Nous ne pouvions pas donc nous hasarder à faire mouvement vers une position qui était sous le feu ennemi, dans l'obscurité, au risque d'être confondu à l'ennemi et qu'on s'entre tienne entre forces amies.

Certaines sources disent que les présumés ADF étaient revêtus de la tenue des FARDC, comment ces tenues peuvent-elles se retrouver en leur possession ?

Je ne peux pas confirmer que ces éléments étaient vêtus de la tenue des FARDC, quoiqu'il en soit, nous avons-nous-mêmes vécu de telles situations. Lorsque les rebelles attaquent, leur objectif est certes de se ravitailler en munitions mais aussi en tenues. Donc, lorsque vous perdez des hommes qui n'ont pas pu être enlevés à temps par leurs camarades, leurs tenues sont emportées par l'ennemi. Mis à part cette possibilité, je n'ai pas eu vent de ce que les ADF ont été ravitaillés en tenues FARDC d'une quelconque autre manière.

Est-ce qu'à votre niveau il y a eu ouverture d'une enquête pour connaître les vrais auteurs de l'attaque du 7 décembre contre la base de la MONUSCO ?

Effectivement l'Avocat général des FARDC a demandé que l'on puisse mettre quelques éléments à sa disposition, il a également demandé l'appui de la MONUSCO pour évoluer dans ses recherches.

Il s'est tenu à Kasindi - Lubiriba une rencontre entre les FARDC et l'Armée ougandaise UPDF, vous avez dirigé la délégation de l'Armée congolaise à cette réunion et on parle du début d'opérations contre les ADF menées conjointement FARDC/UPDF. Qu'en est-il exactement ?

C'est un travail de coordination. Les ougandais ne peuvent pas rester indifférents, c'est ce qui les a poussés pour vouloir en connaître davantage sur ce qui se passe sur notre territoire, craignant eux-mêmes la perturbation de leur sécurité. Nous sommes allés là-bas leur expliquer concrètement ce qui se passe ici. Nous allons mettre sur pied un mécanisme qui nous permette des deux côtés de savoir ce qui se passe et planifier la neutralisation des ADF. Mais s'il y a une opération coordonnée avec l'UPDF, l'opinion congolaise sera informée. Chacun reste chez soi, peut-être à la frontière mais les populations ne doivent pas avoir de crainte. S'il y a quoique ce soit elles seront tenues informées. ■

Droits de l'homme

Cinq Journées pour faire le point

Comme pour les années antérieures, le BCNUDH s'est mobilisé pour apporter son appui technique et financier à ses partenaires étatiques et de la société civile en vue de la célébration des journées internationales des droits de l'homme du mois de décembre. Du 25 novembre au 10 décembre, le monde a célébré cinq Journées internationales relatives aux droits de l'homme importantes. Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes qui marque également le début des 16 jours d'activisme ; le 1 décembre, la Journée mondiale de lutte contre le sida ; le 3 décembre, Journée internationale des personnes handicapées ; le 9 décembre, Journée internationale de prévention des génocides ; et, le 10 décembre, la Journée internationale des droits de l'homme, qui ramène l'anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme. La cérémonie officielle célébrant la Journée internationale des Droits de l'homme s'est déroulée le lundi 11 décembre 2017 à l'hôtel Pullman de Kinshasa. Les activités marquant la célébration de cette journée importante ont continué avec l'organisation par la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), d'une conférence-débat sur le thème : « la problématique du respect des droits de l'homme en RDC : bilan et perspectives ».

✎ Par Mireille Muleka/MONUSCO



Mur de graffiti fait par les élèves vivant avec un handicap

Cette activité, qui s'est tenue au Ministère des Affaires étrangères à Kinshasa, visait à faciliter des échanges entre le public et les représentants des institutions étatiques, sur la situation des droits de l'homme. Cette causerie-débat se justifie dans le contexte actuel caractérisé par une augmentation des cas de violations des droits de l'homme et les tensions occasionnées par le report de l'organisation des élections attendues pour décembre 2016.

La conférence-débat a connu la participation de 300 personnes parmi lesquelles, la

Ministre du Genre, Famille et Enfant ; la Représentante-résidente de ONU-FEMME en RDC ; des représentants du Ministère de la Justice, des Droits humains, de l'Intérieur, des membres du corps diplomatique, des représentants de la Police Nationale Congolaise (PNC) et des Forces Armées Congolaises (FARDC) ainsi que des représentants des organisations de la société civile.

Les organisations des droits de l'homme, principales cibles de cette activité, ont vivement participé aux échanges directs avec les intervenants, ce qui a permis de susciter de vraies discussions sur les questions d'actualité telles que la liberté de manifestation, les arrestations et détentions des journalistes et défenseurs des droits de l'homme, les restrictions de l'espace démocratique.

La Représentante de ONU-FEMME et la Ministre du Genre, Famille et Enfant ont, à cette occasion, procédé à la clôture de la campagne des "16 jours d'activisme contre les violences sexuelles", démarrée le 25 novembre 2017.

La Journée internationale des droits de l'homme a également été célébrée dans certaines provinces de la RDC. C'est ainsi qu'à Kananga dans la province du Kasai Central, le BCNUDH a organisé, en collaboration avec le Barreau de Kananga, le 14 décembre 2017, une conférence publique sur le thème : "Les enjeux liés à la protection des droits de l'homme dans le Kasai". A Matadi dans le Kongo Central, la célébration a réuni des représentants d'ONG des droits de l'homme, des membres de la société civile, d'organes de presse, de mouvements citoyens ainsi que des délégués de la Division provinciale des droits humains, de l'Agence nationale de renseignements (ANR), de la Police nationale (PNC), du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) et de la Justice militaire et civile.

Dans la soirée, un dîner a été offert par le Premier Ministre pour célébrer la récente élection de la RDC au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Le 10 décembre de cette année le Haut-Commissariat des droits de l'homme a lancé la campagne "défendez les droits de quelqu'un" et cette campagne se poursuivra jusqu'au 10 décembre 2018 qui marquera le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme. ■

Abdoul Aziz Thioye :

« Nous espérons que l'élection de la RDC au Conseil des droits de l'homme va jouer un rôle catalyseur pour un meilleur respect des droits de l'homme »

La célébration de la Journée des droits de l'homme est toujours une occasion de faire le point sur les avancées et défis en matière d'observation, d'appui et de plaidoyer pour le Bureau Conjoint de Nations Unies aux droits de l'Homme. C'est ce que fait ici Abdoul Aziz Thioye, Directeur du BCNUDH et Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC. Ses propos sont recueillis par Aïssatou Laba Touré.



Abdoul Aziz Thioye, Directeur du BCNUDH et Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC

Cette année qui vient, les NU célèbrent le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme (DUDH), que faut-il retenir de ces 70 ans ?

La DUDH est maintenant reconnue comme étant le fondement du droit international relatif aux droits de l'homme. Elle continue d'être, pour les Etats, les organisations internationales, les universitaires, les défenseurs des droits de l'homme et tous les peuples du monde, une référence, une source d'inspiration, que ce soit en période de paix ou de conflits, dans les sociétés dites du « monde libre » comme dans celles soumises à la répression, pour redresser les injustices, et pour nous aider dans les efforts visant à parvenir à l'exercice universel des droits de l'homme.

Ce fut en 1948, la première fois qu'était reconnu dans un texte à portée internationale, le fait que les libertés et les droits

fondamentaux sont inhérents à tout être humain, qu'ils sont inaliénables et s'appliquent à tous, que nous sommes tous nés libres et égaux en dignité et en droits. La DUDH est un témoignage de notre aspiration à tous, sans exception à obtenir les conditions nécessaires à notre élévation à un standard de vie meilleur, notre aspiration à jouir de nos droits et libertés inaliénables.

Du haut de ses 70 ans, ce texte aurait pu être considéré comme dépassé, suranné. Cependant, eu égard à l'immensité des obstacles à la réalisation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels sans oublier les droits de solidarité, affirmés dans cette Déclaration, face au défi contemporain que représente le terrorisme qui met en lumière une cruauté humaine et une barbarie inimaginables à notre époque, face à la recrudescence de conflits violents et meurtriers qui sont autant de menaces au droit à la paix et au développement et vu les conséquences desdits conflits en termes de violations graves des droits de l'homme, force est de reconnaître que la DUDH conserve toujours toute son actualité.

Le Haut-Commissaire était en RDC il y a un an et demi, il avait rencontré les autorités de la RDC, y a-t-il eu un effet positif sur le respect des DH suite à cette visite ?

En effet, le Haut-Commissaire a rencontré diverses autorités nationales et locales ainsi que des membres de la société civile lors de sa visite de travail en RDC du 18 au 21 juillet 2016. Au cours de ces rencontres, il a pu soulever plusieurs inquiétudes concernant la situation des droits de l'homme, notamment l'augmentation inquiétante des restrictions à l'espace démocratique dans le contexte électoral, la protection des civils et la situation des personnes déplacées, ainsi que les efforts réalisés dans la lutte contre l'impunité, en particulier pour les violences sexuelles et la nécessité de renforcer la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH). Il avait obtenu des autorités congolaises leur engagement à libérer les prisonniers politiques ou d'opinion, à transférer à la justice dans les plus brefs délais les personnes détenues au secret dans les cellules de l'ANR, de respecter les règles d'usage de la force lors des opérations de police, d'adopter un moratorium légal sur la peine de mort ainsi que l'adoption de la loi de protection des défenseurs des droits de l'homme.

La RDC a été accueillie au sein du Conseil des DH, cette année, beaucoup de voix se sont élevées contre, avez-vous travaillé pour ce choix du Conseil ? Si oui pourquoi ?

L'Assemblée générale des Nations Unies a élu démocratiquement, en octobre dernier, quatre représentants du groupe Afrique au sein du Conseil des droits de l'homme, dont la RDC qui était candidate.

Le Conseil des droits de l'homme est un organe intergouvernemental du système des Nations Unies, composé de 47 Etats qui ont la responsabilité de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans tout le monde.

Nous espérons que cette élection va jouer un rôle catalyseur pour un meilleur respect des droits de l'homme en RDC. Le pays a souscrit à des engagements. Et ces engagements deviennent beaucoup plus affirmés à travers son élection au Conseil des droits de l'homme. Je voudrais souligner que devenir un Etat membre du Conseil des droits de l'homme implique également des devoirs. Les Etats élus se doivent de respecter les normes les plus strictes en matière de promotion et de défense des droits de l'homme, de coopérer pleinement avec le Conseil et sont soumis à l'examen périodique universel au cours de leur mandat. Enfin, il convient de rappeler que l'élection n'est pas immuable. Il est possible qu'un Etat puisse être suspendu, comme cela a été le cas pour la Libye.

Vous faites des rapports mensuels sur la situation des DH en RDC, comment sont-ils confectionnés ?

L'observation de la situation des droits de l'homme et l'établissement de rapports font partie intégrante du mandat du BCNUDH en soutien aux actions initiées par le Gouvernement en faveur de la paix, sécurité et stabilité dans le pays.

Le BCNUDH a 17 bureaux de terrain et antennes qui couvrent l'ensemble du territoire congolais. Les rapports mensuels sont le résultat du travail quotidien effectué sur le terrain d'observation, de réception des alertes, d'enquête et de confirmation des violations des droits de l'homme, de collecte d'information, d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisations. A travers ces rapports, nous présentons une situation à un moment donné. Avant de présenter publiquement cette situation, la discussion a déjà eu lieu avec les autorités, en vue de les aider à apporter les corrections nécessaires.

Ils sont souvent très critiques envers les gouvernants, c'est ce qu'on attend de vous ou bien objectivité et honnêteté ne vous laissent pas le choix ?

Comme je l'ai dit, tous nos rapports sont partagés régulièrement avec les autorités, c'est la pratique et la règle. Nous ne pouvons communiquer que sur les informations que nous avons vérifiées en toute objectivité, cela sur la base du standard de vérification qui nous lie, qui est élaboré, accepté et autorisé

par le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous rapportons sur toute violation ou atteinte aux droits de l'homme dès lors qu'elle est confirmée selon notre méthodologie, qu'elle ait été commise par un agent de l'Etat ou par un membre d'un groupe armé.

Au risque de vous voir déclarer « Persona non grata » ?

Vous faites référence ici à la décision prise par les autorités congolaises de déclarer persona non grata M. Scott Campbell, alors directeur du BCNUDH, en octobre 2014, suite à la publication du rapport sur les violations des droits de l'homme commises par la PNC dans le cadre de l'Opération Likofi. Les informations contenues dans ce rapport ont fait l'objet de l'application stricte de la méthodologie du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme concernant la collecte d'informations, la documentation et la vérification des allégations des violations des droits de l'homme.

Loin d'avoir abusé de ses privilèges et immunités en tant que fonctionnaire des Nations Unies, Monsieur Campbell s'était seulement acquitté de sa mission dans le strict respect des procédures établies par les Nations Unies. De plus, cette décision n'était pas conforme au droit international.

Les ONG des DH prolifèrent en RDC, travaillez-vous dans le sens de la mutualisation des forces et des moyens ? Ne pensez-vous pas que ce serait plus efficace ?

Je me réjouis que de nombreuses personnes reconnaissent l'importance de s'organiser pour défendre leurs droits. De nombreuses ONG des droits de l'homme existent à cet effet en RDC et leur rôle de garant et de contre-pouvoir est essentiel, encore plus dans le contexte électoral en cours en RDC. C'est pour cela que le BCNUDH appuie les ONG afin de les accompagner et de renforcer leurs capacités. J'ai parlé tout à l'heure de nos 17 bureaux de terrain, ils fonctionnent tous en collaboration avec des réseaux d'ONG. D'où l'importance que le Parlement adopte rapidement une loi sur les défenseurs des droits de l'homme qui mette en place un véritable cadre de protection de ces défenseurs.

Nous allons vers une année électorale et on sait que cela pourrait amener au non-respect des droits à l'expression, de réunion pacifique, d'opinion etc, pour « la préservation de la Paix. » En parlez-vous avec les autorités pour que les droits civils soient respectés ?

Je dois d'abord rappeler que la protection des personnes et de leurs biens sur le territoire national, notamment dans le cadre de manifestations pacifiques, est la responsabilité des autorités congolaises. C'est pour cela que nous observons le comportement des agents de l'Etat, notamment à l'occasion du maintien de l'ordre et du contrôle des foules. Comment la police se comporte ? Comment utilise-t-elle la force pour réellement contrôler ou gérer les manifestations ? Ensuite, nous en faisons le rapport auprès des autorités concernées pour qu'elles prennent les actions nécessaires, pour mettre fin aux violations documentées.

C'est ainsi que le travail de rapport et le travail de plaidoyer qui s'en suit, qui n'est pas public mais derrière les rideaux en discussion direct avec les autorités de la police, des FARDC ou encore le Gouvernement, ou les autorités locales, porte ses fruits. Ce travail permet, par exemple, de faire relâcher des individus quand ils sont arrêtés arbitrairement, d'essayer d'ouvrir davantage l'espace démocratique pour la libre expression de toutes les sensibilités, la possibilité de pouvoir manifester et de se réunir de façon pacifique.

Pour ce qui est du contexte électoral, notre plaidoyer quotidien ainsi que de nombreuses activités de sensibilisation auprès des autorités portent en particulier sur le respect des libertés publiques et droits politiques (tels que les libertés d'opinion, d'expression, de manifestation et d'association) pour tous, y compris les membres de la société civile et des partis politiques ; la libération de tous les prisonniers politiques ou de conscience ; la garantie de l'indépendance des institutions étatiques, en particulier dans la justice ; le non recours à la force létale ou des forces armées dans le cadre des opérations de gestion des manifestations ; et les poursuites en justice des auteurs présumés de violations des droits de l'homme.

Croyez-moi, ces efforts ont un effet, lent, mais il est réel et chaque avancée est à saluer. Evidemment, les résistances sont fortes, les habitudes sont ancrées. Evidemment, il faut du temps pour faire bouger les lignes. Mais nous nous évertuons au fil de nos contacts, de poursuivre l'exécution du mandat, à notre niveau et aussi au niveau de la MONUSCO, par le Représentant spécial qui, dans le cadre de ses bons offices, rencontre régulièrement de hautes autorités pour, par exemple, demander la mise en œuvre de mesures de décrispation prévues dans le cadre de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Nous sommes convaincus que ces efforts porteront leurs fruits et que la RDC connaîtra un processus électoral libre, crédible, transparent et pacifique, notamment à travers l'ouverture de l'espace démocratique. ■

Le long combat de la reconnaissance juridique de la protection des Défenseurs des droits de l'homme

Maitre Henri WEMBOLUA OTSHUDI KENGE, Avocat au Barreau de Kinshasa-Matete et Chef de Travaux au CIDEP-ESU et Université Chrétienne Cardinal Malula est le Coordonnateur du Réseau de Protection des Défenseurs des droits humains, des Victimes, des Témoins et des Professionnels des médias (REPRODEV) et le Président de l'ONG Alliance pour l'Universalité des Droits Fondamentaux. Dans ces propos recueillis par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, à Kinshasa, il revient sur les difficultés de l'adoption d'une loi de protection des Défenseurs des droits de l'homme (DDH).

Parlez-nous un peu du processus de l'adoption de la loi portant protection des DDH ?

Le processus de l'adoption de la loi de protection des Défenseurs des droits humains (DDH) en RDC a commencé depuis 2008 avec un Projet de loi qui a été rejeté. Un deuxième projet de loi a été rejeté en 2017. Une Proposition de loi a été endossée par l'Honorable Sénateur Mulaila. Actuellement, la Proposition de Loi qui a connu la participation active de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, du Bureau conjoint des Nations aux Droits de l'Homme (BCNUDH) et des Organisations de la Société civile a été adoptée au mois de mai 2017. L'Assemblée nationale a produit aussi une Proposition de Loi avec plusieurs restrictions allant jusqu'à exiger la prestation de serment des Défenseurs des droits de l'homme devant la Commission nationale des Droits de l'Homme. Actuellement tous les yeux sont tournés vers la Commission paritaire Assemblée nationale et Sénat avec l'espoir que les Standards internationaux en la matière seront pris en compte pour qu'une véritable loi de protection des défenseurs des droits de l'homme soit adoptée, promulguée et publiée par le Chef de l'Etat.

Pourquoi selon vous les DDH ont-ils besoin d'une loi spécifique pour les protéger ?

Les droits humains et les libertés fondamentales sont des droits inhérents à tout être humain, des droits inaliénables et universels qui sont garantis et protégés par tous les Etats à travers les Constitutions, les conventions internationales ratifiées et les lois nationales qu'il faille reconnaître le droit de tout un chacun de contribuer à ce que ces droits fondamentaux se réalisent et soient concrétisés en mettant en œuvre les textes juridiques, en dénonçant les violations, en divulguant ses textes, en refusant tout ordre

mal donné aux Agents publics tendant à les violer, en sensibilisant toutes les personnes à agir en faveur de ses droits ou à s'abstenir de poser des comportements qui les violent. Une reconnaissance par une loi de cette responsabilité de toute personne à promouvoir et à protéger ces droits humains sans risque d'être persécutée, torturée, harcelée, stigmatisée, accusée de tous les maux est nécessaire.

Quelles sont les structures qui vous accompagnent dans le plaidoyer, qu'est ce qui a déjà été fait ?

Les organisations de la Société civile sont heureuses d'avoir été accompagnées dans ce processus par la CNDH, le Service International des Droits de l'Homme reçu par Madame la Ministre des Droits humains et les Partenaires, dont le BCNUDH, Centre Carter, OSISA, ASF/B. et les Parlementaires

qui a voté les Propositions de lois et dont on attend une harmonisation.

Est-ce qu'il existe d'autres pays en Afrique et ailleurs qui disposent d'une telle loi ?

Oui, la Loi de protection des DDH, selon les standards internationaux n'est pas une nouveauté de la RDC car d'autres Etats africains l'ont déjà publiée notamment ; le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et bientôt le Mali.

Où en est-on à présent dans le processus ? Qu'est ce qui bloque l'adoption de la loi ?

Deux versions concurrentes de loi nécessitent harmonisation des points de vue entre les deux Chambres. Le temps peut-être jaloux avec la session parlementaire qui tend à sa fin mais une session extraordinaire est possible. Nous restons optimistes que la RDC, siégeant déjà au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies emboîtera le pas à d'autres Etats africains et donneront un bel exemple à tous les autres Etats qui n'ont pas encore adopté cet instrument précieux qui témoigne de la bonne foi de tout Etat pour promouvoir et défendre les droits humains.

Si vous deviez lancer un appel aux Honorables Députés, vous leur diriez quoi ?

A nos Honorables Députés, la Société civile en appelle à leur conscience et leur responsabilité de représentants du peuple pour doter le pays d'une Loi qui donne à ce peuple la possibilité de contribuer à la promotion et protection des droits humains y compris la reconnaissance de tous ceux et toutes celles qui œuvrent pour la protection des droits humains à titre individuel, les Avocats et Défenseurs judiciaires, les journalistes, les syndicalistes, dans les ONG, les ASBL à titre professionnel, permanent ou occasionnel, dans les Institutions ou organismes publics et privés, les Agents publics de l'Etat de l'homme ... ■



Me Henri Wembolua Otshudi Kenge

Violences sexuelles : fin de l'impunité en RDC ?

Il faut le croire, avec la décision rendue dans le procès de Kavumu, le 13 décembre 2017, par la Cour militaire du Sud-Kivu, dans l'affaire des enlèvements et viols de 38 enfants, qui a condamné le député provincial du Sud-Kivu Frédéric Batumike et 11 autres personnes à perpétuité pour crimes contre l'humanité par viol et par meurtre. La Cour a par ailleurs accordé des réparations aux victimes. La MONUSCO n'a pu que se féliciter de cette décision.

✎ Par Aissatou Laba Touré/MONUSCO

Le 15 décembre, Maman Sidikou, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et Chef de la MONUSCO a salué « la tenue d'un procès sans précédent ainsi que la décision prise, qui constitue une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité des violences sexuelles en RDC. » Par cette décision a-t-il dit, la Cour militaire et, à travers elle, la justice congolaise rappelle que personne n'est au-dessus de la loi, quel que soit son statut. Cette décision a-t-il poursuivi : *« Bien qu'elle soit susceptible d'appel, est un signe encourageant pour les nombreuses victimes de violences sexuelles et autres violations graves des droits de l'homme, dont les auteurs restent souvent impunis »*. Aussi exhorte-t-il les autorités congolaises à poursuivre leurs efforts afin que tous les auteurs de violations des droits de l'homme, du droit international humanitaire et d'autres crimes graves *« soient traduits devant les juridictions compétentes, indépendamment de leur statut »*

Maman Sidikou de faire savoir que qu'avec les partenaires de la justice congolaise dont l'équipe d'experts des Nations Unies sur l'Etat de droit et les violences sexuelles en période de conflit, la MONUSCO, s'est engagée, depuis 2014, pour l'ouverture d'enquêtes, la protection des victimes et des témoins ainsi que l'appui logistique et sécuritaire ayant permis aux autorités judiciaires congolaises de mener les investigations et organiser un procès équitable dans la cité de Kavumu. Il a enfin reconnu que le travail qui a conduit à ce résultat et dont la MONUSCO se réjouit est la conjugaison d'efforts collectifs et persistants de la Représentante personnelle du chef de l'Etat congolais en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants, des défenseurs des droits de l'homme et de différents acteurs engagés dans la lutte contre l'impunité.

Avant lui, Mme Pramila Patten, la Représentante spéciale du Secrétaire général



Me Charles Cicura, plaidant pour les 48 victimes de viol à Kavumu, le 10 novembre

de l'ONU chargée des violences sexuelles commises en période de conflit, s'était félicitée de la tenue du procès pour le viol d'enfants à Kavumu. Dans un communiqué publié le 17 octobre, elle reconnaissait les efforts menés par les autorités de la République Démocratique du Congo dans la province du Sud-Kivu, concernant le sort à réserver aux auteurs de tels crimes. Plus d'impunité, ç'en est assez ! Elle avait notamment souligné le rôle crucial de la police spéciale de la femme et de l'Enfant dans la lutte contre l'impunité des viols commis dans la région Est de la RDC et a rappelé la nécessité pour le gouvernement congolais de maintenir son soutien. Elle avait enfin salué le travail de la société civile, en particulier des défenseurs des droits de l'homme, des médecins et des journalistes, pour leur collaboration étroite

avec les autorités congolaises et leur soutien aux rescapés afin de s'assurer qu'ils puissent accéder à la justice.

Plusieurs familles des victimes des exactions attribuées à la milice *« Jeshi ya Yesu »* du député provincial Frédéric Batumike à Kavumu (Sud-Kivu) se sont réjouies de la sentence prononcée contre cet ex-chef milicien et ses complices, voyant dans cette condamnation l'espoir du retour de la paix dans la région. *« Nous espérons avec ce qui est fait que la paix pourra revenir. Pour nous, la justice a été dite et c'est un motif de satisfaction »*, a dit un membre du collectif des familles des victimes de la milice du député Batumike. La voie est donc ouverte pour que de tels crimes sur qui que ce soit, encore plus sur des enfants ne restent plus jamais impunis, en RDC. ■



David Gressly, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, en charge des Opérations, répondant à la presse, le 1er décembre

Commémoration de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Pour la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA 2017 en RDC, la MONUSCO a mis l'accent sur la prévention. Célébrée sous le thème : « Le Droit à la Santé », cette journée a été une occasion pour la MONUSCO, à travers David Gressly, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC, en charge des Opérations, de rencontrer la presse locale et internationale, le vendredi 1^{er} décembre, à Goma, au Nord-Kivu.

Par Joseph Tabung Banah/MONUSCO

L'objectif principal de cette Journée en général est d'augmenter le nombre de personnes connaissant leur statut VIH. Dans d'autres localités de la RDC comme à Kananga, Beni, Bukavu, Kinshasa et Bunia, des rapports indiquent que la Journée a été commémorée avec les ONG, la société civile, les partenaires tels que le Programme Nationale Multisectoriel de Lutte contre le SIDA (PNMLS) et les autorités locales, traditionnelles, et religieuses. À cette occasion, les séances de sensibilisation et d'information menées par la Section VIH/SIDA de la MONUSCO a porté sur les modes de transmission, la prévention, les services de dépistage volontaire ainsi que sur les problèmes de stigmatisation et de discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH.

Lors de sa rencontre avec la presse, M. Gressly a exhorté tout le personnel de la MONUSCO et la population entière, à plus de responsabilité afin de limiter les ravages causés par cette épidémie. Il a noté que, en plus de la sensibilisation faite par la Section VIH/SIDA de la MONUSCO, la presse devrait faire plus pour mieux sensibiliser la population. David Gressly a estimé que la lutte contre le VIH et le SIDA est au cœur des défis que la MONUSCO et le peuple congolaise devrait relever ensemble.

Parlant en Français et en Swahili, M. Gressly est allé plus loin en plaidant pour la solidarité face au VIH et au SIDA. Il a poursuivi en disant que la solidarité

qui unit la presse et la MONUSCO, devrait également continuer à s'exercer dans le domaine de la lutte contre cette épidémie qui menace la paix mondiale. Il a demandé aux hommes et aux femmes de la presse de prendre les mesures nécessaires pour donner la bonne information au public afin de barrer la voie au VIH et au SIDA, en RDC.

Le Représentant spéciale adjoint a ensuite invité les personnels du système des Nations Unies ainsi que la communauté locale à s'approprier les règles de prévention connues et mises à leur disposition, à travers les messages de sensibilisation et d'informations que la MONUSCO continue d'élaborer sur le VIH et le SIDA.

La Section VIH/SIDA sensibilise également la population locale, en collaboration avec le Programme National Multisectoriel de Lutte contre le SIDA (PNMLS), le Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS), le Service d'Éducation Civique patriotique et d'Action Social (SECAS), la Société Civile, et

les ONG. Afin d'assurer la protection des civils conformément au mandat actuel de la MONUSCO, la Section VIH/SIDA accompagne aussi le gouvernement dans la lutte contre le VIH à travers les actions comme la formation et le recyclage des pairs éducateurs, dans les secteurs public et privé, encourage le dépistage volontaire et gratuit, mène une sensibilisation dans la communauté locale et facilite la construction de centres de santé de proximité, pour assurer une communauté sans SIDA, en RDC.

Il est très important de noter qu'en RDC, la Section VIH/SIDA de la MONUSCO travaille également en collaboration avec les institutions nationales, la société civile, les organisations non-gouvernementales, et d'autres agences des Nations Unies, pour renforcer les ripostes nationales. ■



Paul Buades, chef de l'administration de la MONUSCO participe au dépistage volontaire

Lutte contre le SIDA en République Démocratique du Congo

Aubin Mongili Nkoli : “Nous sommes étroitement liés à la MONUSCO par l’effectivité de la réalisation de la Résolution 1983(2011) du Conseil de Sécurité de l’ONU”

Dans cet entretien réalisé à l’occasion de la vingt-neuvième édition de la Journée Mondiale de lutte contre le SIDA (JMS) 2017, Aubin Mongili Nkoli, Secrétaire Exécutif Provincial du Programme National de Multisectoriel de Lutte contre le SIDA (PNMLS) pour le Nord-Kivu, brosse un tableau de la situation actuelle du VIH/SIDA en RDC. Il note d’importants progrès réalisés en la matière mais souligne les réalités susceptibles d’empêcher le pays d’atteindre la cible de traitement « 90-90-90 » d’ici à 2020, dans le cadre des objectifs de développement durable.

✂ **Propos recueillis par Joseph Tabung Banah/MONUSCO**

En tant que Secrétaire Exécutif Provincial du PNMLS, pouvez-vous dresser le bilan de la situation actuelle du VIH et du SIDA en RDC?

A cette occasion, il est en effet opportun et utile de dresser un bilan de la riposte nationale au VIH et au SIDA, dans notre pays. La RDC a une prévalence estimée à 1,2% selon l’Enquête Démographique et de Santé (EDS-RDC II) 2013-2014. Cependant, l’état de la riposte du secteur santé 2015 et 2016 d’après les cascades de soins de l’infection à VIH et par rapport aux cibles de l’ONUSIDA se présente comme suit : en 2015, la mise sous traitement ARV concernait 121.762 patients sur 381.187 selon l’estimation spectrum 2016, soit 32% des patients enrôlés, seul 1% (soit 1155) de ces patients sous traitement ARV avaient accès à la charge virale ; aucune donnée n’était disponible à l’époque pour évaluer le pourcentage de ceux qui avaient déjà la charge virale indétectable. Par contre en 2016, les chiffres semblent indiquer un progrès : 410.733 patients devraient être enrôlés après dépistage volontaire, 90% de ces patients devraient connaître leur statut sérologique c’est-à-dire 369.659 patients, nous n’avons réalisé que 50% soit 206.380 patients, et 42,4% de ces patients étaient mis sous traitement ARV, soit 157.072 patients, et par rapport à la suppression de la charge virale, seuls 5,3% des patients avaient la charge virale supprimée, soit 11.704 patients au lieu de 299.424 patients.

Ces deux tableaux peints ci-dessus, confirment une performance : 32% patients mis sous traitement ARV en 2015 contre 42,4% en 2016; néanmoins par rapport à l’accès à la charge virale, une simple lecture nous montre qu’on est allé de 1% à 11% des patients ayant eu accès à la charge virale, et de 0% à 5,6% des patients avec une charge virale supprimée. En 2020, notre réponse par rapport aux patients

qui auront la charge virale supprimée sera en dessous de 38%.

Quelles sont les armes utilisées pour lutter contre l’épidémie de SIDA en province du Nord Kivu en particulier et en RDC en général ?

Pour la RDC, beaucoup reste à faire. Je propose notamment que soit urgemment créé un Fonds de Promotion de la lutte contre le Sida (FPLS) pour pallier l’insuffisance du budget alloué à cette lutte ; les difficultés de mobilisation et/ou décaissement des ressources inscrites au budget de l’Etat ; la faible motivation des prestataires au niveau tertiaire pour la promptitude et complétude des rapports. En outre il faut qu’il y ait alignement, orientation et équilibre des partenaires d’intervention selon la cartographie de la vulnérabilité et risque de chaque province. Et il doit être mis fin aux conflits armés récurrents qui emmènent les efforts fournis et rendent inaccessibles certaines zones vulnérables ; il faut promouvoir l’appropriation de la lutte contre le VIH et le SIDA par la communauté, ce qui permettrait de relever les défis de la discrimination persistante et de présentations tardives des patients avec comme conséquence immédiate le nombre élevé des décès constatés ; résoudre le problème de rupture de stock des intrants et molécules antirétrovirales (ARV) et assurer la gratuité effective des traitements des infections opportunistes ; améliorer la couverture des services dans toutes les provinces; réserver une riposte appropriée ou adaptée aux adolescents et jeunes et sur les populations clés; etc.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH et le SIDA, quelles relations entretenez-vous avec la MONUSCO?



Me Aubin Mongili Nkoli

Nous sommes étroitement liés à la MONUSCO par l’effectivité de la réalisation de la Résolution 1983(2011) adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies à sa 6547e séance du 7 juin 2011, sur la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationale en son 7ème point qui stipule: “Encourage à faire une place, selon qu’il conviendrait, à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH, y compris les programmes volontaires et confidentiels de conseils et de dépistages dans l’exécution des tâches confiées aux opérations de maintien de la paix, y compris l’assistance aux institutions nationales,...”. Ainsi, nous représentons la partie étatique et participons dans toutes les manifestations organisées par la Section VIH/SIDA de la MONUSCO en faveur des hommes et femmes en uniformes congolais ainsi que les casques bleus; nous bénéficions d’une assistance tant technique, matérielle que financière ainsi que de facilités de transport pour le personnel et les intrants-matériels VIH à l’intérieur de la province. Nous accompagnons aussi les ONG locales dans la mise en œuvre de projets appuyés par la Section VIH/SIDA de la MONUSCO. ■

Témoignage d'une femme vivant avec le VIH

“C’est la chose la plus cruelle. Je n’aurais jamais imaginé que cela arriverait à ma famille”

Dans plusieurs de nos communautés, peu sont ceux qui considèrent et traitent les personnes vivant avec le VIH comme des personnes à part entière. Bien qu'on connaisse l'existence du VIH et du SIDA depuis plus de trois décennies, apprendre qu'une personne vit avec le VIH attire toujours les regards suspects dans nos communautés comme le confirme Joice Viya, qui parle de son travail bénévole avec d'autres personnes vivant avec le VIH ainsi que de sa famille.

✉ Par Joseph Tabung Banah//MONUSCO

C'est pendant qu'elle nettoyait sa maison en janvier 2008, que Joice Viya, mère de trois enfants, à découvert un secret qui changera à jamais sa vie et celle de sa famille. Dans les habits de son mari, elle trouve un carnet médical indiquant qu'il était séropositif. En novembre de la même année, son mari, un militaire respecté dans son village, situé près de Goma décède. Quelques mois plus tard, Joice voyage de son petit village à la capitale provinciale, Goma, pour une consultation médicale. Elle souffrait de maux de tête fréquents et de fièvre. Elle aussi a été dépistée séropositive. Ce fut un coup dévastateur pour cette mère de 38 ans. Après de nombreuses séances de sensibilisation, en femme forte, elle intègre un groupe de personnes vivant avec le VIH qui se rencontrent et se soutiennent mutuellement.

Joice est l'une des plusieurs personnes vivant avec le VIH que le bureau de la Section VIH/SIDA de la MONUSCO soutient et travaille avec, dans ses programmes de lutte contre le SIDA, dans la province de Nord-Kivu. Elle reçoit des conseils et du soutien psychologique, grâce à des visites régulières à la Section VIH/SIDA. Ce lien avec la MONUSCO ouvre également de nouvelles avenues pour la jeune mère. Avec sa connaissance déjà sur le VIH et le SIDA, Joice forme quelques personnes vivant avec le VIH, afin qu'elles puissent aider d'autres personnes de sa communauté, à prendre le contrôle de leur vie.

Le vendredi, 1er décembre 2017 dans son village, Joice s'est jointe au reste du

quinze ans, a été dépisté positif au VIH, au mois de février, après avoir elle aussi souffert de maux de tête fréquents et de fièvre. Placée déjà sur le traitement des antirétroviraux, Joice a dû s'habituer à des allers-retours sur Goma, dans le centre de santé où elle et sa fille sont prise en charge. *“C'est la chose la plus cruelle. Je n'aurais jamais imaginé que cela arriverait à ma famille. Je peux supporter toute la douleur de la vie mais pas celle de mes enfants, déclare Joice, en retenant ses larmes.*

Dans le petit village où elle vit, elle et ses enfants sont victimes de la discrimination. Malgré la sensibilisation contre la discrimination des personnes vivant avec le VIH que la MONUSCO fait avec la communautaire locale, les regards suspects persiste. Pour Joice, la véritable maladie dont souffrent les personnes vivant avec le VIH est la stigmatisation à laquelle elles sont sujettes. Elle explique que la partie la



Joice Viya, témoignant à visage couvert

monde, pour sensibiliser les personnes vivant avec le VIH, ainsi que la population en général ; surtout les jeunes filles et garçons de son village. L'exposition de Joice à visage découvert, devant d'autres personnes vivant avec le VIH dans sa communauté, lui a donné l'occasion de partager ses expériences, ses douleurs et ses rêves avec ses pairs. Il s'agit aussi d'une thérapie importante qui la rend heureuse et lui donne confiance. La sensibilisation n'était pas seulement l'occasion de rencontrer d'autres personnes vivant avec le VIH, mais aussi d'encourager les membres de sa communauté à connaître leur statut sérologique à travers le dépistage volontaire et confidentiel.

Cependant, le plus grand défi de Joice est devant elle. Sa fille aînée, âgée seulement de

plus blessante est quand son fils rentre de l'école en pleurant parce que ses camarades de classe le taquent à propos de leur séropositivité. *“Mon fils me demande:” Maman, qu'est-ce que le SIDA? Pourquoi mes camarades de classe disent-ils que nous l'avons tous les deux? Joice a mal au cœur à chaque fois que cela arrive, mais elle rejette toujours la question en disant: “Ce n'est rien, ne les écoute pas.”*

Joice et ses trois enfants ne vivent que du petit commerce de vivres frais et de plantains auquel elle s'adonne. Toutefois, la Section VIH/SIDA continuera de surveiller la situation, comme pour les autres personnes vivant avec le VIH et de lui apporter le soutien psychologique et moral dont elle a besoin. ■



*L'équipe de l'Unité des
Publications de la Division de
la Communication Stratégique
et de l'Information publique,
vous remercie pour votre
soutien et vous souhaite une
année de paix en 2018*

